RAPPORT FINANCIER
1985

Municipalité: VILLE DE SAINT-LAMBERT
(Nom officiel)

CHAMPLAIN
(Nom de la MRC ou de la communauté urbaine)

5	6	2	3

(code géographique)

Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires municipales

Municipalité: Ville de Saint Lambert | 5 6 2 3 | 0 0 2
(Nom officiel) CODE GÉOGR.

MEMBRES DU CONSEIL

Maire: Michel Gratton

Conseillers: Michèle V. Lortie
Robert Bélanger
Hugh Langshur
Robert Chrétien
Marie Bertrand-Boon
Suzanne V. Campbell
Serge Pichette
Richard Bélisle

FONCTIONNAIRES MUNICIPAUX

Directeur général: Paul H. Savard

Greffier: Nicole Langlois

Trésorier ~~ou sec.-trésorier~~: Claude Rousseau

Contrôleur: -----

Vérificateur interne: -------

VÉRIFICATEUR

Nom: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Adresse: 600 de la Gauchetière ouest, bureau 1900, Montréal
(No) (rue) (municipalité)

H3B 4L8
(code postal)

Téléphone (bureau): 514 | 878-2691
(ind. rég.)

Titre: C.A.

Nom du responsable du dossier: André Paquet, C.A.

MUNICIPALITÉ

Adresse: 55 Argyle Saint-Lambert
(No) (rue) (municipalité)

Téléphone: 514 | 672-4444
(ind. rég.)

J4P 2H3
(code postal)

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	5
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	6
ÉTATS FINANCIERS	
Fonds d'administration	
État des recettes et dépenses	8
État du surplus non affecté (déficit)	15
État des surplus affectés	16
Bilan	17
Fonds des règlements d'emprunt	
Bilan	19
État de la variation des règlements d'emprunt en cours	20
État de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	21
État de l'actif à long terme	22
État de la dette à long terme	23
Fonds de roulement	
Bilan	24
État de la variation du capital non engagé	25
Fonds d'administration du réseau d'électricité	26
Autres fonds	26
Notes afférentes aux états financiers	27
ANNEXES	
Annexe A – Analyse des compensations tenant lieu de taxes	29
Annexe B – Analyse des dépenses par objet	30
Annexe C – Analyse des frais de financement	31
Annexe D – Analyse de certaines dépenses par fonction	32
Annexe E – Conciliation des taxes municipales à recevoir	33
Annexe F – Autres analyses de comptes	34
Annexe G – Analyse des emprunts à court terme (fonds d'administration)	36
Annexe H – Analyse de la variation des règlements d'emprunt en cours	37
Annexe I – Analyse de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	38
Annexe J – Variation de l'actif à long terme	39
Annexe K – Dette à long terme par émission	40
Annexe L – Analyse des subventions gouvernementales à recevoir on plusieurs versements	41
Annexe M – Fonds de roulement — Analyse du capital engagé	42

Page

Annexe N – Immeubles industriels municipaux

N-1 — Analyse de la valeur comptable des terrains non vendus 43

N-2 — Analyse des ventes de terrains 44

N-3 — Variation des prêts hypothécaires 45

N-4 — Analyse des engagements non échus 46

N-5 — Recettes reportées 47

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Taux global de taxation

Calcul du taux global de taxation 49

Rapport du vérificateur sur le calcul du taux global de taxation 51

Évaluation et population 52

Calcul de la richesse foncière uniformisée, aux fins de la péréquation de 1986 53

Taux des taxes en vigueur en 1985 54

Dépenses en immobilisations 55

Questionnaire 56

RAPPORT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné, Claude Rousseau atteste que le rapport financier de la municipalité Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985, a été préparé conformément à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes, L.R.Q., c. C-19, ou à l'article 176 du Code municipal du Québec, L.R.Q., c. C-27.1

Date: 17 mars 1986 Signature: Claude Rousseau

5	6	2	3

CODE GÉOGR.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres du conseil,

Ville de Saint-Lambert

Nous avons vérifié les états financiers tel qu'indiqué à la table des matières du rapport financier de Ville de Saint-Lambert de l'exercice terminé le 31 décembre 1985. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de Ville de Saint-Lambert au 31 décembre 1985, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus pour les municipalités, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

NOM DU VÉRIFICATEUR: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

SIGNATURE

DATE: Le 21 mars 1986

ÉTATS FINANCIERS

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel)

5	6	2	3	0	0	8

CODE GÉOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES

CLASSIFICATION	Code	Budget initial		1985
RECETTES DE SOURCES LOCALES	01,100,00			
TAXES	01,110,00			
Taxe foncière générale	01,111,00	$6,949,500	1	$6,880,981
Autres taxes foncières	01,112,00			
répartitions générales	01,112,10	735,400	2	706,930
répartitions locales	01,112,20	357,750	3	404,806
Surtaxes sur terrains vagues	01,113,00	.....	4	.....
Compensations pour certains services municipaux	01,114,00			
eau	01,114,10	.....	5	.....
égouts	01,114,20	.....	6	.....
enlèvement et destruction des ordures	01,114,30	.....	7	.....
Taxes d'affaires	01,115,00			
sur l'ensemble des valeurs locatives	01,115,10	250,300	8	242,678
autres	01,115,90	.....	9	.....
Autres taxes	01,119,00	_____	10	_____
Total	01,110,00	$8,292,950	11	$8,235,395
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES	01,121,00			
Gouvernement du Québec	01,121,00	711,520	12	732,450
Gouvernement du Canada	01,122,00	8,890	13	8,822
Autres	01,129,00	23,550	14	23,391
Total	01,120,00	$ 743,960	15	$ 764,663

Municipalité: Ville de Saint-Lambert (Nom officiel) | 5 6 2 3 CODE GÉOGR. | 0 0 9

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION	Code	Budget initial		1985
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX	01,130,00			
Police	01,131,00	$	1	$ .....
Protection contre l'incendie	01,132,00	.....	2	....2,735.
Enlèvement de la neige	01,133,00	.....	3	.....
Eau	01,134,00	1,121,200.	4	..953,985.
Égouts	01,135,00	.....	5	.....
Enlèvement et destruction des ordures	01,136,00	.....	6	.....
Loisirs et culture	01,137,00	...38,000.	7	...39,245.
Service de la dette	01,138,00	.....	8	.....
Autres	01,139,00	_____	9	28,903
Total	01,130,00	$1,159,200	10	$1,024,868
AUTRES SERVICES RENDUS	01,140,00			
Loisirs et culture	01,141,00			
centres communautaires	01,141,10	$ ..69,630.	11	$ ..60,873.
patinoires intérieures et extérieures	01,141,20	..156,120.	12	..153,710.
parcs et terrains de jeux	01,141,30	...61,700.	13	..61,912.
piscines, plages, ports de plaisance	01,141,40	.190,320.	14	.187,243.
expositions et foires	01,141,50	.....	15	.....
bibliothèques	01,141,60	...9,710.	16	..12,127.
autres	01,141,90	18,800	17	18,844
Total partiel	01,141,00	$ .506,280.	18	$ .494,709.
Stationnement et compteurs	01,142,00	5,000	19	6,050
Loyers	01,143,00	..30,958..	20	.30,405..
Recouvrements	01,148,00			
fonds des règlements d'emprunt	01,148,10	..25,000..	21	..42,640..
autres fonds	01,148,20	.....	22	.....
tiers	01,148,30			
services rendus au gouvernement du Québec	01,148,31	.....	23	.....
autres	01,148,39	..35,000..	24	170,766..
Autres	01,149,00	10,300	25	9,486
Total	01,140,00	$ 612,538	26	$ 754,056

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 6 2 3 CODE GÉOGR. | 0 1 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION	Code	Budget initial		1985
AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES	01,150,00			
Imposition de droits	01,151,00			
licences et permis	01,151,10	$ 27,800	1	$ 33,244
droits de mutation immobilière	01,151,20	250,000	2	260,552
droits sur les divertissements	01,151,30	.....	3	.....
Amendes	01,152,00	299,050	4	242,221
Intérêts	01,153,00			
banque et placements	01,153,10	225,000	5	189,850
arriérés de taxes	01,153,20	36,000	6	4,507
autres	01,153,90	15,600	7	16,861
Cessions d'actifs immobilisés	01,154,00			
immeubles industriels municipaux	01,154,10	.....	8	.....
autres actifs	01,154,90	113,700	9	237,127
Contributions d'autres fonds	01,155,00			
électricité	01,155,10	.....	10	.....
autres	01,155,90	31,766	11	31,766
Autres	01,159,00	158	12	-
Total	01,150,00	$ 999,074	13	$ 1,016,128
AFFECTATION DU SURPLUS	01,160,00	$ 720,786	14	$ 720,786
TOTAL DES RECETTES DE SOURCES LOCALES	01,100,00	$12,528,508	15	$12,515,896

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 6 2 3 Code géogr. | 0 1 1

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RECETTES (suite)

CLASSIFICATION	Code	Budget initial		1985
TRANSFERTS	01,300 ,00			
TRANSFERTS INCONDITIONNELS	01,370,00			
Subventions du gouvernement du Québec	01,372,00			
regroupement municipal	01,372,30	$	1	$
péréquation	01,372,50		2	
autres	01,372,90		3	
Autres subventions	01,379,00		4	
Total	01,370,00	$ -	5	$ -
TRANSFERTS CONDITIONNELS	01,380,00			
Subventions gouvernementales	01,382,00			
eau et égouts	01,382,10			
assainissement des eaux	01,382,11	$	6	$
autres	01,382,19	270,592	7	270,592
protection contre l'incendie	01,382,20		8	
transport	01,382,30			
entretien des chemins en hiver	01,382,31		9	
asphaltage et réfection de chemins	01,382,32		10	
autres	01,382,39		11	
loisirs et culture	01,382,40			
sports et loisirs	01,382,41		12	
bibliothèques	01,382,42	82,800	13	78,372
autres	01,382,49		14	
évaluation	01,382,50		15	
création d'emplois	01,382,80		16	
autres	01,382,90		17	4,079
Autres subventions	01,389,00	100	18	6,025
Total	01,380,00	$ 353,492	19	$ 359,068
TOTAL DES TRANSFERTS	01,300,00	$ 353,492	20	$ 359,068
TOTAL DES RECETTES	01,000,00	$12,882,000	21	$12,874,964
EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES RECETTES	01,A00,00		22	-
TOTAL GÉNÉRAL	01,B00,00		23	$12,874,964

Municipalité: Ville de Saint-Lambert (Nom officiel) | 5 6 2 3 CODE GÉOGR. | 0 1 2

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES

CLASSIFICATION	Code	Budget initial		1985
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	02,100,00			
Législation	02,110,00	$ 117,100	1	$ 111,010
Application de la loi	02,120,00	112,470	2	109,828
Gestion financière et administrative	02,130,00	754,260	3	632,716
Greffe	02,140,00	72,880	4	51,153
Évaluation	02,150,00	45,200	5	40,202
Gestion du personnel	02,160,00	13,350	6	95,618
Autres	02,190,00	416,050	7	177,609
Total	02,100,00	$1,531,310	8	$1,218,136
SÉCURITÉ PUBLIQUE	02,200,00			
Police	02,210,00	$2,083,380	9	$2,099,074
Protection contre l'incendie	02,220,00	167,810	10	182,162
Protection civile	02,230,00	.....	11	.....
Autres	02,290,00		12	
Total	02,200,00	$2,251,190	13	$2,281,236
TRANSPORT	02,300,00			
Administration	02,310,00	$ 295,870	14	$ 302,163
Voirie municipale	02,320,00	599,810	15	612,837
Enlèvement de la neige	02,330,00	476,840	16	492,028
Éclairage des rues	02,340,00	193,890	17	207,124
Circulation	02,350,00	47,120	18	63,975
Stationnement	02,360,00	1,570	19	747
Autres	02,390,00	28,800	20	33,621
Total	02,300,00	$1,643,900	21	$1,712,495

Municipalité ..... Ville de Saint Lambert ..... | 5 | 6 | 2 | 3 | | 0 | 1 | 3 |
(Nom officiel) code géogr.

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION	Code	Budget initial		1985
HYGIÈNE DU MILIEU	02,400,00			
Eau et égouts	02,410,00			
administration	02,411,00	$ 46,670	1	$ 47,746
purification et traitement de l'eau	02,412,00	680,830	2	674,118
réseaux de distribution de l'eau	02,413,00	197,340	3	194,412
épuration des eaux usées	02,414,00	.....	4	.....
réseaux d'égouts	02,415,00	171,840	5	176,846
Enlèvement et destruction des ordures	02,420,00	350,610	6	359,162
Autres	02,490,00		7	
Total	02,400,00	$1,447,290	8	$1,452,284
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	02,500,00	$ 2,500	9	$ 1,408
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	02,600,00			
Urbanisme et zonage	02,610,00	$	10	$ .....
Promotion et développement industriels	02,620,00	.....	11	.....
Rénovation urbaine et restauration	02,630,00	.....	12	.....
Logement	02,640,00	39,200	13	41,212
Autres	02,690,00	118,510	14	133,337
Total	02,600,00	$ 157,710	15	$ 174,549
LOISIRS ET CULTURE	02,700,00			
Administration	02,710,00	310,340	16	312,239
Centres communautaires	02,720,00	306,950	17	266,502
Patinoires intérieures et extérieures	02,730,00	378,900	18	390,290
Piscines, plages, ports de plaisance	02,740,00	463,600	19	465,686
Parcs et terrains de jeux	02,750,00	381,950	20	385,446
Expositions et foires	02,760,00	.....	21	.....
Bibliothèques	02,770,00	334,800	22	338,843
Autres activités	02,790,00			
loisirs	02,791,00	6,060	23	6,183
culture	02,795,00	32,900	24	28,602
Total	02,700,00	$2,215,500	25	$2,193,791

Municipalité: Ville de Saint-Lambert (Nom officiel) | 5 6 2 3 CODE GÉOGR. | 0 1 4

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DÉPENSES (suite)

CLASSIFICATION	Code	Budget initial		1985
AUTRES DÉPENSES	02,900,00			
Frais de financement	02,910,00			
à la charge de la municipalité	02,911,00	$ 1,923,208	1	$ 1,913,864
à la charge d'autres organismes municipaux	02,912,00	.....	2	.....
à la charge des gouvernements du Québec et du Canada	02,913,00	270,592	3	270,592
à la charge des débiteurs hypothécaires	02,914,00	.....	4	.....
Dépenses en immobilisations	02,920,00	648,000	5	613,318
Quote-part des dépenses de la communauté municipale	02,930,00			
transport en commun	02,931,00	755,400	6	727,798
autres	02,939,00	.....	7	.....
Contributions à d'autres fonds	02,940,00			
fonds des règlements d'emprunt	02,941,00	.....	8	.....
autres fonds	02,949,00	.....	9	.....
Dépenses recouvrables	02,950,00			
du fonds des règlements d'emprunt	02,951,00	25,000	10	42,640
autres	02,959,00	10,400	11	49,670
Créances douteuses ou irrécouvrables	02,960,00		12	11,044
Total	02,900,00	$ 3,632,600	13	$ 3,628,926
AFFECTATION DU DÉFICIT	02,800,00		14	
TOTAL DES DÉPENSES	02,000,00	$12,882,000	15	$12,662,825
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	02,A00,00		16	212,139
TOTAL GÉNÉRAL	02,B00,00		17	$12,874,964

Municipalité: Ville de Saint-Lambert | 5 | 6 | 2 | 3 | (CODE GÉOGR) | 0 | 1 | 5 |

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DU SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 1er JANVIER		1	$ 45,183
Ajouter:			
Affectation du déficit aux dépenses		2	
Excédent des recettes sur les dépenses		3	212,139
Virements de surplus affectés		4	720,786
Autres régularisations (préciser)		5	
		6	
		7	
		8	
		9	
		10	
		11	
		12	
Total partiel		13	$978,108
Déduire:			
Affectation du surplus aux recettes		14	720,786
Excédent des dépenses sur les recettes		15	
Virements à des surplus affectés		16	169,663
Autres régularisations (préciser)		17	
		18	
		19	
		20	
		21	
Total partiel		22	$890,449
SURPLUS NON AFFECTÉ (DÉFICIT) AU 31 DÉCEMBRE		23	$ 87,659

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 — CODE GEOGR. — 0 1 6

FONDS D'ADMINISTRATION
ÉTAT DES SURPLUS AFFECTÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Description		Aux recettes de l'exercice suivant 1	2	3	4	5	6	Total 7
Solde au 1er janvier 1985	1	$720,786						$720,786
Plus: Versement au surplus non affecté		169,663						169,663
Moins: Affectation au surplus non affecté		720,786						720,786
Solde au 31 décembre 1985	2	$169,663						$169,663

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 | 6 | 2 | 3 | CODE GÉOGR. | 0 | 1 | 7 |

FONDS D'ADMINISTRATION
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985
ACTIF

CLASSIFICATION	Code		1985
ENCAISSE	04,110,00		
Caisse	04,111,00	1	$ 14,867
Banque — compte général	04,112,00	2	
Banque — dépôts à terme	04,115,00	3	855,000
PLACEMENTS	04,120,00	4	260,000
DÉBITEURS	04,130,00		
Taxes municipales	04,131,00	5	254,034
Taxes scolaires	04,132,00	6	
Taxes — certificats de vente pour non-paiement de taxes	04,133,00	7	
Gouvernement du Canada et ses entreprises	04,134,00		
compensations tenant lieu de taxes	04,134,10	8	
autres	04,134,20	9	1,134
Gouvernement du Québec et ses entreprises	04,135,00		
compensations tenant lieu de taxes	04,135,10	10	34,809
autres	04,135,20	11	
Organismes municipaux	04,136,00	12	134,021
Autres	04,139,00	13	61,111
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS	04,140,00		
fonds des règlements d'emprunt	04,141,00	14	67,258
autres	04,149,00	15	
STOCK	04,150,00	16	1
AUTRES ACTIFS	04,190,00	17	56,147
DÉFICIT ACCUMULÉ	04,900,00	18	
TOTAL	04,000,00	19	$1,738,382

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 6 2 3 CODE GÉOGR. | 0 1 8

FONDS D'ADMINISTRATION

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 1985

PASSIF

CLASSIFICATION	Code		1985
DÉCOUVERT EN BANQUE	05,110,00	1	$ 514,317
EMPRUNTS À COURT TERME	05,120,00	2	
CRÉDITEURS	05,130,00		
Fournisseurs	05,131,00	3	504,290
Gouvernement du Canada	05,132,00	4	
Gouvernement du Québec	05,133,00	5	146
Organismes municipaux	05,134,00	6	
Commissions scolaires	05,135,00	7	
Autres créditeurs	05,139,00	8	86,628
ENGAGEMENTS	05,140,00	9	100,937
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS	05,150,00		
fonds de roulement	05,151,00	10	
autres	05,159,00	11	
RECETTES REPORTÉES	05,160,00		
Taxes perçues d'avance	05,161,00	12	
Cessions d'actifs immobilisés	05,162,00		
immeubles industriels municipaux	05,162,10	13	
autres actifs	05,162,90	14	91,724
Prime sur change	05,163,00	15	
Autres	05,169,00	16	21,289
AUTRES PASSIFS	05,190,00	17	161,729
SURPLUS ACCUMULÉ	05,900,00		
Surplus affectés	05,910,00	18	169,663
Surplus non affecté	05,990,00	19	87,659
TOTAL		20	$1,738,382

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 6 2 3 code géogr. | 0 1 9

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION	Code		1985
ACTIF			
BANQUE	06,110,00		
Compte général	06,112,00	1	$ 316,049
Dépôts à terme	06,115,00	2	.....
PLACEMENTS	06,120,00	3	.....
DÉBITEURS	06,130,00		
Gouvernement du Canada — subventions	06,133,20	4	.....
Gouvernement du Québec — subventions	06,134,20	5	.....
Autres subventions ou contributions	06,139,00	6	.....
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS	06,140,00	7	.....
DÉPENSES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	06,400,00	8	1,360,562
REFINANCEMENTS EN COURS	06,500,00	9	———
TOTAL	06,000,00	10	$1,676,611
PASSIF			
DÉCOUVERT EN BANQUE	07,110,00	11	$ .....
EMPRUNTS PROVISOIRES	07,120,00		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	07,121,00	12	.....
Gouvernement du Québec et ses entreprises	07,122,00	13	.....
Autres	07,129,00	14	.....
CRÉDITEURS	07,130,00		
Fournisseurs	07,131,00	15	134,573
Retenues de garantie	07,136,00	16	73,754
Autres créditeurs	07,139,00	17	.....
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS	07,150,00		
fonds d'administration	07,150,10	18	67,258
fonds de roulement	07,150,30	19	.....
autres	07,150,90	20	———
TOTAL PARTIEL	07,100,00	21	$ 275,585
FINANCEMENT PERMANENT DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS	07,400,00	22	1,394,440
SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS	07,900,00	23	6,586
TOTAL	07,000,00	24	$1,676,611

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel)

5	6	2	3	0	2	0

CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
DÉPENSES		
Solde au 1er janvier	1	$1,564,708
Plus: dépenses	2	1,043,263
Total partiel	3	$2,607,971
Moins: excédents de coûts	4	22,409
règlements fermés	5	1,225,000
Total des soustractions	6	$1,247,409
Solde au 31 décembre	7	$1,360,562
FINANCEMENT PERMANENT		
Solde au 1er janvier	8	$1,345,000
Plus: emprunts à long terme	9	1,252,000
autres modes de financement permanent	10	22,440
Total partiel	11	$2,619,440
Moins: règlements fermés	12	1,225,000
Solde au 31 décembre	13	$1,394,440

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel)

5	6	2	3	0	2	1

CODE GÉOGR.

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ÉTAT DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
Total des soldes disponibles au 1er janvier		1	$6,586
Plus:			
Soldes disponibles de règlements fermés durant l'exercice		2	
Total partiel		3	$6,586
Moins:			
Affectations durant l'exercice			
Autres fins spécifiées dans un règlement		4	
Service de la dette		5	
Autres		6	
Total des affectations		7	
Total des soldes disponibles au 31 décembre		8	$6,586

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 | 6 | 2 | 3 | code géogr. | 0 | 2 | 2 |

ÉTAT DE L'ACTIF À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION	Code		1985
ACTIF	08,000,00		
ACTIFS IMMOBILISÉS	08,210,00		
Travaux de génie	08,211,00	1	$20,988,510
Bâtiments	08,212,00	2	5,763,993
Terrains	08,213,00	3	3,809,100
Matériel et véhicules	08,214,00	4	4,241,328
Ameublement	08,215,00	5	895,895
Réseau d'électricité	08,216,00	6	
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE	08,230,00		
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	08,231,00	7	
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	08,232,00	8	
Immeubles de la réserve foncière	08,233,00	9	
Immeubles industriels municipaux	08,234,00	10	
CRÉANCES À LONG TERME	08,250,00		
Prêts à l'Office municipal d'habitation	08,251,00	11	104,137
Prêts sur immeubles industriels municipaux	08,252,00	12	
Autres créances	08,259,00	13	
TOTAL DE L'ACTIF	08,000,00	14	$35,802,963
MODE DE FINANCEMENT	09,000,00		
ACTIFS ACQUIS AVANT 1976	09,210,00	15	$18,715,791
ACTIFS FINANCÉS PAR:	09,220,00		
Obligations	09,221,00	16	11,996,295
Autres dettes à long terme	09,222,00	17	339,520
Subventions et contributions gouvernementales	09,223,00	18	264,626
Fonds d'administration	09,224,00	19	4,458,120
Fonds de roulement	09,225,00	20	
Autres modes de financement	09,229,00	21	28,611
TOTAL	09,000,00	22	$35,802,963

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel)

CODE GÉOGR. 5623 0123

ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION	Code		1985
MODE DE REMBOURSEMENT	10,000,00		
MONTANTS ACCUMULÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT	10,310,00	1	$ 314,448
MONTANTS À PRÉVOIR POUR LE REMBOURSEMENT DES DETTES À LONG TERME À LA CHARGE DE:	10,320,00		
Ensemble de la municipalité	10,321,00	2	11,842,386
Une partie de la municipalité	10,322,00	3	2,610,641
Organismes municipaux	10,328,00	4	
Gouvernements du Québec et du Canada	10,324,00	5	
Débiteurs hypothécaires	10,325,00	6	
TOTAL	10,000,00	7	$14,767,475
PASSIF	11,000,00		
OBLIGATIONS			
Gouvernement du Canada et ses entreprises	11,310,00		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	11,311,10	8	
autres	11,311,90	9	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11,312,00		
Commission municipale du Québec	11,312,10	10	26,697
Société d'habitation du Québec	11,312,20	11	
autres	11,312,90	12	
Autres obligations	11,319,00		
en monnaie canadienne	11,319,10	13	13,230,000
en monnaies étrangères	11,319,20	14	
Total	11,310,00	15	$13,256,697
AUTRES DETTES À LONG TERME	11,390,00		
Gouvernement du Canada et ses entreprises	11,391,00	16	$ 169,760
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11,392,00		
Société québécoise d'assainissement des eaux	11,392,10	17	
Autres	11,392,90	18	161,729
Organismes municipaux	11,393,00	19	4,289
Banques et autres institutions financières	11,395,00	20	
Autres personnes	11,399,00	21	1,175,000
Total	11,390,00	22	$ 1,510,778
TOTAL DU PASSIF	11,000,00	23	$14,767,475

Montant des obligations payables en monnaies étrangères converties au cours du change à la date des états financiers | 24 | _____ $

Municipalité: Ville de Saint-Lambert | 5 6 2 3 | 0 2 4 |

(Nom officiel) — Code géogr.

FONDS DE ROULEMENT

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION			1985
ACTIF			
BANQUE			
Compte général		1	....
Dépôts à terme		2	....
PLACEMENTS		3	....
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS			
Fonds d'administration		4	....
Fonds d'administration du réseau d'électricité		5	....
DÉPENSES FINANCÉES À LONG TERME		6	
TOTAL		7	
PASSIF			
CRÉDITEURS			
Recettes à verser au fonds d'administration		8	....
Autres		9	....
CAPITAL DU FONDS			
Capital engagé		10	....
Capital non engagé		11	
TOTAL		12	

Municipalité ..... Ville de Saint Lambert ..... | 5 | 6 | 2 | 3 | | 0 | 2 | 5 |
CODE GÉOGR.

FONDS DE ROULEMENT
ÉTAT DE LA VARIATION DU CAPITAL NON ENGAGÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION			1985
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 1er JANVIER		1	.....
Ajouter:			
	Règl. N°		
Augmentation du fonds			
à même le surplus accumulé	.....	2	.....
par l'imposition d'une taxe spéciale	.....	3	.....
Engagements échus au cours de l'exercice		4	.....
Engagements annulés au cours de l'exercice		5	
	Total partiel	6	
Déduire:			
Engagements autorisés au cours de l'exercice			
financement provisoire		7	.....
financement d'immobilisations		8	.....
	Règl. N°		
Diminution du fonds	.....	9	
	Total des déductions	10	
CAPITAL NON ENGAGÉ AU 31 DÉCEMBRE		11	

Municipalité: Ville de Saint Lambert | 5 6 2 3 | 0 2 6
CODE GÉOGR.

FONDS D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☐ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier les états du fonds d'administration du réseau d'électricité. Les documents annexés doivent comprendre:

— état des recettes et dépenses
— état du surplus (déficit) accumulé
— bilan
— analyse des dépenses par objet

AUTRES FONDS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1 ☒ documents annexés 2 ☐ S.O.

Annexer au présent rapport financier le bilan et l'état de la variation du capital de tout autre fonds (fonds d'amortissement, fonds réservé pour parcs et terrains de jeux, fonds de subvention, etc.)

FONDS D'AMORTISSEMENT

BILAN

au 31 décembre 1985

Classification	Montants
Actif	
Placements, au coût	$314,448
Passif	
Capital - réserve pour rachat de la dette à long terme	$314,448

FONDS D'AMORTISSEMENT

Etat de la variation du capital pour
l'exercice terminé le 31 décembre 1985

Classification	Montants
Réserve au 1er janvier 1985	$275,665
Ajouter:	
Contribution du fonds d'administration	25,000
Revenus d'intérêts	45,549
	70,549
Soustraire:	
Transfert au fonds d'administration	31,766
	38,783
Réserve au 31 décembre 1985	$314,448

Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux
Bilan
au 31 décembre 1985

Classification	Montants
Actif	$ -
Passif	$ -

Etat du capital du fonds réservé pour parcs et terrains de jeux pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985

Description		Montants
Solde au 1er janvier 1985		$26,133
Plus: contributions reçues lors de l'approbation de plans de subdivision	$1,395	
intérêts gagnés	1,083	2,478
Total partiel		$28,611
Moins: utilisations au cours de l'année		28,611
Solde au 31 décembre 1985		$ -

Municipalité : Ville de Saint-Lambert | 5 | 6 | 2 | 3 |
(Nom officiel) code géogr.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

1. Enoncé des conventions comptables

Présentation des états financiers:

La municipalité comptabilise ses opérations selon les principes comptables généralement reconnus pour les municipalités et les usages particuliers de la comptabilité par fonds en tenant compte des directives du Manuel de Normalisation de la Comptabilité Municipale au Québec.

Engagements à payer:

Les dépenses sont comptabilisées dès que la municipalité s'est engagée auprès de tiers. Les passifs découlant de ces engagements sont présentés au bilan des différents fonds.

Recettes et dépenses:

Les recettes et les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice à l'exception des recettes d'intérêts sur arriérés de taxes et des dépenses d'intérêts sur la dette à long terme qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. De plus, les frais de financement incluent les remboursements en capital et intérêts sur la dette à long terme.

Actifs immobilisés:

Les coûts des travaux de nature capitale décrétés par règlements d'emprunt sont enregistrés au fonds des règlements d'emprunt et ne sont comptabilisés à l'état des actifs à long terme qu'une fois les travaux terminés.
Les acquisitions d'actifs immobilisés effectuées à même le fonds d'administration sont capitalisées à l'état de l'actif à long terme.
Aucun amortissement devant refléter l'usure ou la désuétude des actifs immobilisés n'est comptabilisé.

2. Revenus reportés

Taxes foncières imposées d'avance (1)	$21,289

(1) Le montant de $21,289 représente l'excédent des taxes foncières imposées pour couvrir la quote part de la Ville au déficit d'opération du transport en commun.

3. Dette à long terme

Le détail de la dette à long terme est reproduit à l'annexe K du rapport financier.

4. Caisse de retraite des employés

Le régime était entièrement capitalisé au 1er janvier 1983, date de la dernière évaluation actuarielle.

ANNEXES

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

ANNEXE A

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

CODE GÉOGR. 5 6 2 3

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

0 2 9

CLASSIFICATION	Budget initial		1985
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC			
Compensations pour les immeubles et places d'affaires du gouvernement			
tenant lieu de taxes foncières (art. 254)*(2)	$	1	$
tenant lieu de taxes d'affaires (art. 254)*		2	
pour certains services municipaux		3	
total	$	4	$
Compensations pour les immeubles des réseaux (art. 254)*			
affaires sociales	$ 19,010	5	$ 19,787
cegeps et universités	152,040	6	158,225
écoles primaires et secondaires	182,760	7	198,904
total	$353,810	8	$376,916
Redistribution des taxes provenant des entreprises de télécommunication, gaz et électricité (art. 230)*	$357,710	9	$355,534
Autres compensations			
fermes et boisés — plafonnement de la valeur (art. 259)*		10	
fermes et boisés — plafonnement du taux (art. 259)*		11	
immeubles de gouvernements étrangers (art. 210)*		12	
total		13	
Total — Gouvernement du Québec (lignes 4, 8, 9 et 13)	$711,520	14	$732,450
GOUVERNEMENT DU CANADA			
Compensations tenant lieu de taxes foncières(2)	$ 8,890	15	$ 8,822
Compensations pour certains services municipaux		16	
Total — Gouvernement du Canada	$ 8,890	17	$ 8,822
AUTRES			
Compensations des entreprises du gouvernement du Canada			
tenant lieu de taxes foncières(2)	$ 23,550	18	$ 23,391
tenant lieu de taxes d'affaires		19	
pour certains services municipaux		20	
total partiel	$ 23,550	21	$ 23,391
Autres compensations			
organismes communautaires (art. 205, 206)*		22	
entreprises autoconsommatrices d'électricité (art. 222)*		23	
propriétaires ou occupants de roulottes (art. 231)*		24	
autres (art. 555, 556, 557)*		25	
Total — Autres (lignes 21 à 25)	$ 23,550	26	$ 23,391
TOTAL	$743,960	27	$764,663

(1) On doit reporter à la page 8 de l'état des recettes et dépenses, le total de chacune des catégories (lignes 14, 17 et 26).

(2) Les taxes foncières versées en vertu du premier alinéa de l'article 208* appartiennent aussi à ce poste.

* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité: Ville de Saint-Lambert ANNEXE B
(Nom officiel)

5 6 2 3
CODE D'OGR

0 3 0

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES DÉPENSES PAR OBJET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS	Budget initial		1985
Rémunération du personnel	$ 4,829,980	1	$ 4,754,315
Cotisations de l'employeur	774,460	2	811,380
Transport et communication	183,710	3	179,549
Services professionnels, administratifs et autres	747,750	4	778,459
Location, entretien et réparation			
Location	114,290	5	139,504
Entretien et réparation	618,910	6	650,834
Biens non durables	1,634,950	7	1,675,170
Achat d'actifs immobilisés	648,000	8	590,909
Frais de financement(1)	2,193,800	9	2,184,456
Autres objets			
Excédents de coûts de règlements d'emprunt		10	22,409
Quote-part des dépenses de la communauté municipale	755,400	11	727,798
Contributions à d'autres fonds		12	.....
Créances douteuses ou irrécouvrables		13	11,044
Affectation du déficit		14	.....
Autres	380,750	15	136,999
TOTAL	$12,882,000	16	(*) $12,662,825

(1) Doit égaler la somme des montants inscrits aux lignes 1 à 4 de la page 14.

(*) Doit égaler le total des dépenses à l'état des recettes et dépenses.

Municipalité: Ville de Saint Lambert ANNEXE C
(Nom officiel)

5 6 2 3
CODE GEOGR.

0 3 1

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES FRAIS DE FINANCEMENT

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

OBJETS	Budget initial		1985
SERVICE DE LA DETTE À LONG TERME			
Rachats d'obligations	$ 589,292	1	$ 589,292
Remboursements de prêts du fonds de roulement		2	
Remboursements d'autres dettes à long terme	34,102	3	34,064
Contributions à un fonds d'amortissement	25,000	4	25,000
Intérêts sur obligations	1,513,995	5	1,513,995
Intérêts sur autres dettes à long terme	1,650	6	1,001
TOTAL PARTIEL	$2,164,039	7	$2,163,352
AUTRES FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts sur emprunts à court terme	$	8	$ 1,754
Escomptes sur taxes		9	
Pertes sur change		10	
Frais de refinancement	19,397	11	14,542
Frais de banque	8,700	12	3,145
Autres	1,664	13	1,663
TOTAL (Doit égaler le montant à la ligne 9 de la page 30)	$2,193,800	14	$2,184,456

Municipalité Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 3 2
CODE GEOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DE CERTAINES DÉPENSES PAR FONCTION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

FONCTIONS		Frais de financement à la charge de la municipalité		Dépenses en immobilisations	Quote-part des dépenses de la communauté municipale		TOTAL
		Service de la dette	Autres frais		Transport en commun	Autres	
		1	2	3	4	5	6
Administration générale							
Évaluation	1	$	$	$	$	$	$
Autres dépenses d'administration générale	2	21,161	21,104	20,280			62,545
Sécurité publique							
Police	3	106,360		88,457			194,817
Autres dépenses de sécurité publique	4			6,336			6,336
Transport	5	612,219		131,085			743,304
Hygiène du milieu							
Eau et égouts	6	872,675	1,113	116,387			990,175
Autres dépenses d'hygiène du milieu	7						
Santé et bien-être	8						
Urbanisme et mise en valeur du territoire	9	6,127					6,127
Loisirs et culture	10	239,153	33,952	250,773			523,878
Autres dépenses	11				727,798		727,798
TOTAL(*)	12	$1,857,695	$56,169	$613,318	$727,798	$ -	$3,254,980

(*) La somme des totaux des colonnes 1 et 2 doit égaler le montant inscrit à la ligne 1 de la page 14. Les totaux des colonnes 3, 4 et 5 doivent correspondre respectivement aux montants inscrits aux lignes 5, 6 et 7 de la page 14.

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

ANNEXE E

5	6	2	3

CODE GÉOGR.

0	3	3

FONDS D'ADMINISTRATION
CONCILIATION DES TAXES MUNICIPALES À RECEVOIR
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Taxes à recevoir au 1er janvier 1985	1		$ 259,685
Ajouter:			
Imposition — taxes selon état des recettes (page 8 ligne 11)	2		8,235,395
Total partiel	3		$8,495,080
Déduire:			
Perception			
taxes de l'exercice	4	$7,978,498	
taxes des exercices antérieurs	5	249,610	
Escomptes alloués	6	–	
Taxes radiées	7	330	
Transferts au compte « taxes-certificats de vente pour non-paiement de taxes »	8		
Total des déductions	9		$8,228,438
Total partiel	10		266,642
Moins: Provision pour créances douteuses	11		12,608
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	12		(*) $ 254,034

ANALYSE	Taxes à recevoir	Provision pour créances douteuses		Taxes à recevoir (net)
Exercice 1985	$256,897	$ 5,985	13	$250,912
Exercice 1984	6,978	5,378	14	1,600
Exercice 1983	1,255	315	15	940
Exercice antérieurs	1,512	930	16	582
Taxes à recevoir au 31 décembre 1985	$266,642	$12,608	17	(*) $254,034

(*) Doit égaler le montant au poste « débiteurs-taxes municipales » du bilan, page 17.

Municipalité: Ville de Saint Lambert ANNEXE F-1
(Nom officiel)

5 6 2 3
CODE GÉOGR

0 3 4

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 17, ligne 15)		
Total		
AUTRES ACTIFS (page 17, ligne 17)		
Intérêts courus sur placements:		
Certificat de dépôt à terme		$ 52,574
Solde minimum en banque (décembre 1985)		2,273
Obligations, province de Québec		1,300
Total		$ 56,147
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 18, ligne 11)		
Total		
RECETTES REPORTÉES — AUTRES (page 18, ligne 16)		
Taxes imposées d'avance:		
Taxes foncières - S.T.R.S.M.		$ 21,289
Total		$ 21,289
AUTRES PASSIFS (page 18, ligne 17)		
Réserve pour rachat de dettes à long terme		$161,729
Total		$161,729

Municipalité: Ville de Saint Lambert
(Nom officiel)

ANNEXE F-2

5	6	2	3

CODE GÉOGR.

0	3	5

AUTRES ANALYSES DE COMPTES
BILAN DU FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		1985
SOMMES À RECEVOIR D'AUTRES FONDS (page 19, ligne 7)		
Total		
SOMMES À PAYER À D'AUTRES FONDS — AUTRES (page 19, ligne 20)		
Total		$ -

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5623 | 0306
CODE GEOGR

FONDS D'ADMINISTRATION
ANALYSE DES EMPRUNTS À COURT TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOLUTION NO	NOM DU CRÉANCIER	Solde au 1/1/85	Nouveaux emprunts en 1985 (+)	Remboursements en 1985 (−)	Solde au 31 12 85
		1	2	3	4	5
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
	TOTAL					(*) $ -

(*) Doit égaler le montant inscrit au poste « emprunts à court terme » du bilan du fonds d'administration.

ANNEXE G

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 3 7
CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 1108	N°: 1122	N°: 1144	N°: 1157	N°:1166/1176	N°: 1171	N°: 1172	N°: 1175	
		Objet*: 01,	01,	01, 02,	01,	02,	02,	01,	02,	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	$51,326	$220,286	$114,941	$ 152	$737,367	$179,437	$ 68,192	$193,007	
Plus: Dépenses en 1985	2	28,179		71,795		30,151	3,987	(7,510)	7,379	
total partiel	3	$79,505	$220,286	$186,736	$ 152	$767,518	$183,424	$ 60,682	$200,386	
Moins: Excédents de coûts en 1985	4	4,504				17,518			386	
Règlements fermés en 1985	5	75,000				750,000			200,000	
Solde au 31 décembre 1985	6	$ -	$220,286	$186,736	$ 152	$ -	$183,424	$ 60,682	$ -	
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	$75,000	$240,000	$200,000	$	$650,000	$180,000	$	$	
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8					100,000		102,000	200,000	
Autres modes de financement permanent en 1985	9									
total partiel	10	$75,000	$240,000	$200,000	$ -	$750,000	$180,000	$102,000	$200,000	
Moins: Règlements fermés en 1985	11	75,000				750,000			200,000	
Solde au 31 décembre 1985	12	$ -	$240,000	$200,000	$ -	$ -	$180,000	$102,000	$ -	
DÉPENSES AUTORISÉES	13	$75,000	$302,000	$200,000	$627,000	$750,000	$205,000	$102,000	$200,000	

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie
02. Bâtiments
03. Terrains
04. Matériel et véhicules
05. Ameublement
06. Consolidation de dettes
07. Frais de refinancement
08. Rôle d'évaluation
09. Autres

ANNEXE H

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 3 7
CODE GÉOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT
ANALYSE DE LA VARIATION DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT EN COURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL
		N°: 1187 Objet*:01, 02	N°: 1190 01,	N°: 1193 02,	N°:	N°:	N°:	N°:	N°:	
DÉPENSES										
Solde au 1er janvier 1985	1	$	$	$						$1,564,703
Plus: Dépenses en 1985	2	200,000	605,179	104,103						1,043,263
total partiel	3	$200,000	$605,179	$104,103						$2,607,971
Moins: Excédents de coûts en 1985	4									22,409
Règlements fermés en 1985	5	200,000								1,225,000
Solde au 31 décembre 1985	6	$ -	$605,179	$104,103						$1,360,562
FINANCEMENT PERMANENT										
Solde au 1er janvier 1985	7	$	$	$						$1,345,000
Plus: Emprunts à long terme en 1985	8	200,000	650,000							1,252,000
Autres modes de financement permanent en 1985	9			22,440						22,440
total partiel	10	$200,000	$650,000	$ 22,440						$2,619,440
Moins: Règlements fermés en 1985	11	200,000								1,225,000
Solde au 31 décembre 1985	12	$ -	$650,000	$ 22,440						$1,394,440
DÉPENSES AUTORISÉES	13	$200,000	$650,000	$105,000						$3,416,000

(1) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des règlements d'emprunt en cours, page 20.
(*) Spécifier l'objet de chacun des règlements en utilisant le code numérique suivant:
01. Travaux de génie 04. Matériel et véhicules 07. Frais de refinancement
02. Bâtiments 05. Ameublement 08. Rôle d'évaluation
03. Terrains 06. Consolidation de dettes 09. Autres

37A

ANNEXE H

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 3 8
CODE GEOGR

FONDS DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

ANALYSE DE LA VARIATION DES SOLDES DISPONIBLES DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		RÈGLEMENT								TOTAL*
		N°: 1134	N°: 1147	N°: 1148	N°: 1150	N°:	N°:	N°:	N°:	
Solde au 1er janvier 1985	1	$1,207	$3,268	$1,347	$764					$6,586
Plus:										
Soldes disponibles de règlements fermés en 1985	2									
total partiel	3									
Moins:										
Affectations en 1985										
Autres fins spécifiées dans un règlement	4									
Service de la dette	5									
Autres	6									
Total des affectations	7									
Solde au 31 décembre 1985	8	$1,207	$3,268	$1,347	$764					$6,586

(*) Les montants inscrits dans cette colonne doivent égaler ceux paraissant à l'état de la variation des soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés, page 21.

Municipalité: Ville de Saint Lambert ANNEXE J

5 6 2 3
CODE GÉOGR.

0 3 9

VARIATION DE L'ACTIF À LONG TERME

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

CLASSIFICATION		Actifs au 1er janvier 1985 (1)	Augmentations: Règlements d'emprunt fermés (+) (2)	Augmentations: Autres augmentations (+) (3)	Diminutions (−) (4)	Actifs au 31 décembre 1985 (5)
ACTIFS IMMOBILISÉS						
Travaux de génie	1	$20,532,620	$ 189,887	$266,003	$ −	$20,988,510
Bâtiments	2	4,657,774	1,035,113	71,106		5,763,993
Terrains	3	3,809,100				3,809,100
Matériel et véhicules	4	4,013,928		227,400		4,241,328
Ameublement	5	818,475		77,420		895,895
Réseau d'électricité	6					
ACTIFS IMMOBILISÉS SUJETS À LA REVENTE						
Propriétés acquises pour non paiement de taxes	7					
Terrains acquis à des fins de rénovation urbaine	8					
Immeubles de la réserve foncière	9					
Immeubles industriels municipaux	10					
CRÉANCES À LONG TERME						
Prêts à l'O.M.H.	11	104,137				104,137
Prêts sur immeubles industriels municipaux	12					
Autres créances	13					
TOTAL	14	$33,936,034	$1,225,000	$641,929	$ −	(*) $38,802,963

Analyse des « autres augmentations » (col. 3)

Provenant de:		
Fonds d'administration		
Dépenses en immobilisations à même les recettes	15	$613,318
Propriétés acquises pour non-paiement de taxes	16	
Créances à long terme	17	
Fonds réservé pour parcs et terrains de jeux	18	28,611
Fonds de roulement	19	
Engagements de crédit	20	
Autres sources	21	
TOTAL	22	$641,929

(*) Doit égaler le total de l'actif à l'état de l'actif à long terme, page 22.

Municipalité Ville de Saint-Lambert

5 6 2 3 — CODE GEOGR — 0 4 : 0

DETTE À LONG TERME PAR ÉMISSION

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Date de l'émission	Numéros de règlements	Taux d'intérêt	Année d'échéance	Codes* A	Codes* B	1 Montant de l'émission	2 Solde au 1/1.85	Emprunt en 1985 (+) 3 Emprunt initial	Emprunt en 1985 (+) 4 Refinancement	5 Remboursement en 1985 (−)	6 Solde au 31 12 85
OBLIGATIONS											
01/02/67	703	5,625	01/02/87	3		$ 171,321	$ 38,989			$ 12,292	$ 26,697
15/11/75	915,939/956,946,954,957...	10.50	15/11/85	1		810,000	354,000			354,000	-
01/12/76	951/982,972,973,989...	10.5	01/12/86			1,958,000	1,495,000			49,000	1,446,000
12/12/77	955,998,1002,1004/1021,1005,1014,										
	1020,1022,1026...	9.75 / 10.0	12/12/87	1		2,275,000	1,737,000			64,000	1,673,000
13/08/79	1032,1052,1056,1058,1059...	10.25	13/08/89	1		1,043,000	780,000			67,000	713,000
17/11/80	954pt,1071,1072,1075...	13.0	17/11/90	1		826,000	555,000			281,000	274,000
03/08/81	1054,1089,1091	16.5	03/08/86	1		1,240,000	994,000			97,000	897,000
01/10/82	1073,1094,1095,1105,1108,1111/1124...	14.5	01/10/87	1		1,790,000	1,668,000			791,000	877,000
09/07/84	1122,1130/62,1134,1144,1147,1148,										
	1150,1166,1177	12/13.5	09/07/89	1		2,566,000	2,566,000			75,000	2,491,000
18/11/85	1172	8.75 / 11.0	18/11/95	1		2,528,000	-	1,252,000	1,276,000	-	2,528,000
14/08/78	954,1037,1038,1040,1041,1045	10.0	14/08/88	1		2,716,000	2,406,000			75,000	2,331,000
AUTRES DETTES À LONG TERME											
01/04/80	Gouvernement fédéral	0.0	01/04/90	5		339,520	203,712			33,952	169,760
01/03/65	Gouvernement du Québec	3.5	01/03/95	5		357,660	175,049			13,320	161,729
12/09/68	Ville de Saint-Hubert	10/13	15/12/91	5		23,636	5,398			1,109	4,289
20/08/75	Country Club de Montréal (golf)	5.0	20/08/2000	5		1,725,000	1,175,000				1,175,000
					TOTAL	$20,369,137	$14,153,148	$1,252,000	$1,276,000	$1,913,673	(**) $14,767,475

(*) Code A
1- public (voir code B)
2- S.C.H.L.
3- C.M.Q.
4- S.H.Q.
5- autres organismes

Code B (n'utiliser que pour les émissions en devises étrangères):
US: dollar des États-Unis
FS: franc suisse
DM: mark allemand
YEN: yen (Japon)

(**) Doit égaler le total du passif à l'état de la dette à long terme, page 23.

40

ANNEXE K

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 4 1
CODE GEOGR

ANALYSE DES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES À RECEVOIR EN PLUSIEURS VERSEMENTS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

	NOM DU MINISTÈRE		NATURE DE LA SUBVENTION 1	Versement annuel 2	Nombre d'années à courir 3	Montant à recevoir(1) 4	Taux d'actualisation(2) 5	Valeur actualisée 6
	Affaires municipales	1						
		2						
		3						
	Environnement	4						
		5						
		6						
	Transports	7						
		8						
		9						
	Loisir, chasse et pêche	10						
		11						
		12						
	Autres (spécifier)	13						
		14						
		15						
		16			TOTAL			(*) $ -

(*) Doit égaler le montant inscrit à la ligne 5 de l'état de la dette à long terme. Pour plus de détails, voir le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires »; on y trouvera également un tableau des facteurs d'annuité.
(1) On ne doit inclure que les montants relatifs à des subventions confirmées officiellement et applicables au rachat de dettes à long terme.
(2) Inscrire le taux de l'émission d'obligations relative à l'objet de la subvention. Si plus d'un taux, utiliser le plus élevé.

ANNEXE L

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 4 2
CODE GEOGR

FONDS DE ROULEMENT
ANALYSE DU CAPITAL ENGAGÉ

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

	RÉSOL. NO.	ENGAGEMENTS					VARIATION DES ENGAGEMENTS			
		OBJET		Date	Durée	Montant	Solde au 1/1/85	Engagements en cours d'année (+)	Engagements annulés ou échus (-)	Solde au 31 12 85
		1 Description	Code(1)	2	3	4	5	6	7	8
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16	TOTAL									(*) $ -

(*) Doit égaler le montant à la ligne 10 du bilan du fonds de roulement.
(1) Classifier l'objet de l'engagement au moyen du code suivant:
A: financement provisoire
B: financement d'immobilisations

Municipalité: .....Ville de Saint-Lambert.....

5	6	2	3		0	4	3
CODE GEOGR							

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DE LA VALEUR COMPTABLE DES TERRAINS NON VENDUS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

DESCRIPTION		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		Règl. No:		COÛT TOTAL
		Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	Superficie	Coût	
TERRAINS NON VENDUS AU 1er JANVIER 1985	1									
Achats de terrains en 1985	2									
TOTAL (lignes 1 et 2)	3		A							
Moins: Superficie utilisée pour rues en 1985	4									
Superficie disponible pour revente	5	B								
DÉDUIRE: Terrains vendus en 1985	6									
Terrains utilisés à des fins municipaies en 1985	7									
Total (lignes 6 et 7)	8	C	D							D
TERRAINS NON VENDUS AU 31 DÉCEMBRE 1985										
Superficie (B − C)	9									
Coût unitaire (A ÷ B)*	10									
Valeur comptable (A − D)	11									(**) −

(*) Le coût unitaire doit être calculé par règlement.
(**) Doit égaler le montant au poste « immeubles industriels municipaux » à l'état de l'actif à long terme (ligne 10 page 22)

ANNEXE N-1

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 4 4
CODE GEOGR

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES VENTES DE TERRAINS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. no (achat)	NOM DE L'ACHETEUR	Date d'approbation M.I.C.T.	Superficie vendue	Prix de vente	Ventes en 1985	
	1	2	3	4	À crédit 5	Au comptant 6
	À des fins industrielles ou commerciales:					
	À d'autres fins (art. 12, L.R.Q., c. I-0.1):					
TOTAL						-

ANNEXE N-2

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 4 5
CODE GEOGR.

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
VARIATION DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. N°	NOM DE L'EMPRUNTEUR (1)	Date de l'échéance (2)	Montant du prêt (3)	Solde non échu au 1/1/85 (4)	Nouveaux prêts(1) (5)	Montants échus durant l'année (6)	Solde non échu au 31 12 85 (7)
TOTAL							(*) -

(*) Doit égaler le montant au poste « créances à long terme — prêts sur immeubles industriels municipaux », à l'état de l'actif à long terme (ligne 12 de la page 22).
(1) Le total de cette colonne doit être égal à celui de la colonne 5 de l'annexe N-2.

ANNEXE N-3

Municipalité: Ville de Saint-Lambert
(Nom officiel)

ANNEXE N-4

5 6 2 3
CODE GÉOGR.

0 4 6

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
ANALYSE DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS

AU 31 DÉCEMBRE 1985

Règl. No	Dépenses autorisées [1]	DESCRIPTION [2]	Engagements non échus au 31/12/85		
			Capital [3]	Intérêts [4]	Total [5]
TOTAL					-

Municipalité: Ville de Saint-Lambert ANNEXE N-5
(Nom officiel)

5 6 2 3
CODE GÉOGR.
0 4 7

IMMEUBLES INDUSTRIELS MUNICIPAUX
RECETTES REPORTÉES
AU 31 DÉCEMBRE 1985

A - ENGAGEMENTS NON ÉCHUS AU 31 DÉCEMBRE 1985 (total de la colonne 5 de l'annexe N-4)	1	(A)
B - RECETTES DISPONIBLES POUR LE PAIEMENT DES ENGAGEMENTS NON ÉCHUS		
Recettes reportées au 1er janvier 1985, provenant de cessions d'immeubles industriels municipaux	2	
Plus:		
Cessions en 1985		
ventes au comptant(1)	3	
versements échus sur ventes à crédit(2)	4	
intérêts sur ventes à crédit	5	
Total partiel	6	
Moins:		
Recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985, telles qu'établies à la ligne 15 ci-dessous	7	
Recettes disponibles au 31 décembre 1985(3)	8	(B) –
C - RECETTES REPORTÉES AU 31 DÉCEMBRE 1985		
Le moindre de A ou B	9	(C) –

Calcul des recettes affectées au paiement des engagements échus en 1985:

Service de la dette relative aux immeubles industriels municipaux pour 1985		10	
Moins:			
Taxe spéciale imposée en 1985		11	
Recettes de location d'immeubles industriels municipaux en 1985, déduction faite des coûts d'administration et d'entretien		12	
ligne 11 + ligne 12		13	
Total des engagements échus et non autrement compensés en 1985		14	
Recettes à reporter à la ligne 7:			
Le moindre du montant à la ligne 14 et du montant à la ligne 6		15	–

(1) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-2.
(2) Doit égaler le total de la colonne 6 de l'annexe N-3.
(3) Tout excédent de B sur C de même que le montant inscrit à la ligne 7 sont des recettes de l'exercice et doivent être portés à l'état des recettes et dépenses, au poste « cessions d'actifs immobilisés — immeubles industriels municipaux ».

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Municipalité Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 | 6 | 2 | 3 | CODE GEOGR. | 0 | 4 | 9 |

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

A) RECETTES FISCALES(1)

	Ligne		Montant
Total des recettes fiscales inscrites à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses, page 8 (voir exclusions ci-après)	1		$8,235,395
Ajouter:			
Remboursements de taxes d'années antérieures(2), si déduits des recettes fiscales de 1985	2		
total partiel	3		$8,235,395
Déduire:			
— Taxes d'affaires inscrites aux lignes 8 et 9 de l'état des recettes et dépenses, page 8	4	$242,678	
— Taxes imposées pour un exercice antérieur et prélevées en 1985(3)	5		
— Partie des taxes qui fait l'objet d'un crédit:			
— distribution de surplus aux contribuables	6		
— prime ou subvention versée aux contribuables	7		
— tout autre crédit de taxes, à l'exclusion de l'escompte accordé en vertu des articles 481, LCV(4) et 1007, CM(5)	8		
	9		242,678
Montant admissible des recettes fiscales aux fins de calcul du taux global de taxation	10		$7,992,717

EXCLUSIONS

Le montant inscrit à la ligne 11 de l'état des recettes et dépenses ne doit comprendre aucune des recettes décrites ci-dessous (la municipalité doit indiquer si chacune des recettes a été effectivement exclue, le cas échéant):

	Ligne	Exclu	S.O.
— compensations pour services municipaux imposées en vertu des articles 205* et 206* aux propriétaires de certains immeubles non imposables	11	☐	☒
— taxes foncières imposées en vertu du premier alinéa de l'article 208* au locataire ou occupant d'un immeuble appartenant au gouvernement du Canada, à une entreprise de celui-ci ou au gouvernement du Québec	12	☐	☒
— compensations pour services municipaux à l'égard d'un immeuble non imposable visé au paragraphe 1, 1.1 ou 2.1 de l'article 204*	13	☐	☒
— sommes provenant de services rendus non reliés à un règlement d'imposition	14	☐	☒
— sommes reçues en vertu des articles 433, LCV(4) et 562, CM(5)	15	☐	☒
— permis ou compensations imposés en vertu de l'article 231* au propriétaire ou à l'occupant d'une roulotte	16	☐	☒
— taxes foncières spéciales imposées en vertu de l'article 553*	17	☐	☒
— taxes imposées aux contribuables d'une autre municipalité	18	☐	☒
— partie des taxes foncières sur la valeur, qui fait l'objet d'un crédit accordé à certaines catégories de contribuables en vertu des articles 542.3, LCV(4) et 1010, CM(5)	19	☐	☒
— sommes provenant du gouvernement du Québec en vertu des articles 210*, 230*, 254*, 259* et 260*	20	☐	☒
— sommes provenant du gouvernement du Canada en vertu de la Loi de 1980 sur les subventions aux municipalités (S.C. 29 Ell, c. 37)	21	☐	☒
— sommes provenant d'une entreprises du gouvernement du Canada pour tenir lieu de taxes municipales (S.C. 29 Ell, c. 37)	22	☒	☐

(1) Les recettes fiscales comprennent à la fois les taxes proprement dites et les compensations pour services municipaux imposées par la municipalité.
(2) Il s'agit des remboursements de taxes autres que des taxes d'affaires.
(3) Y compris les taxes prélevées en vertu du paragraphe 1 de l'article 219*
(4) Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).
(5) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)
* Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1).

Municipalité Ville de Saint-Lambert | 5 | 6 | 2 | 3 |
(Nom officiel) Code géogr.
| 0 | 5 | 0 |

CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

(suite) EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

B) ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES

Évaluation des immeubles imposables selon le rôle déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984* — 1 $562,567,000

		Augmentation	Diminution	
Ajouter ou déduire les modifications au rôle prenant effet le 1er janvier 1985:				
— Modifications apportées avant le 1er janvier 1985	2	$4,650,200	3 ($1,591,300)	
Variation nette (ligne 2 moins ligne 3)				4 3,058,900
— Modifications rétroactives au 1er janvier 1985 et apportées avant la préparation du rapport financier 1985	5	$9,526,800	6 ($9,668,500)	
Variation nette (ligne 5 moins ligne 6)				7 (141,700)
Évaluation des immeubles imposables au 1er janvier 1985 (doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 de la page 51 du rapport financier)				8 $565,484,200

C) CALCUL DU TAUX GLOBAL

Montant de recettes inscrit à la ligne 10 de la section A	9	$7,992,717
Montant d'évaluation inscrit à la ligne 8 de la section B	10	$565,484,200
Taux global de taxation de 1985 (ligne 9 ÷ ligne 10 × 100 $)	11	1,4134 /100 $(1)

* Par exception, la date limite pour le dépôt du rôle peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale.
(1) Taux arrondi à la 4e décimale près.

Municipalité: Ville de Saint Lambert
(Nom officiel)

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
SUR LE CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(Loi sur les cités et villes, art. 108.2, par. 2°; Code municipal du Québec, art. 966.2, par. 2°)

Aux membres du conseil,

Conformément à l'article 108.2 de la Loi sur les cités et villes, nous avons vérifié le calcul du taux global de taxation de la Ville de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 établi conformément aux règlements adoptés en vertu de l'article 262 de la Loi sur la fiscalité municipale. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, le calcul du taux global de taxation de la Ville de Saint-Lambert pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985 est établi conformément aux règlements précités.

NOM DU VÉRIFICATEUR: Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

DATE: Le 21 mars 1986

Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associé

SIGNATURE

Muni ité: Ville de Saint-Lambert | 5 6 2 3 | 0 5 2
(Nom officiel) code géogr.

ÉVALUATION ET POPULATION

SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE AU 1er JANVIER 1985(1)

Immeubles imposables			
Total de l'évaluation des immeubles imposables	1		$565,484,200
Immeubles non imposables			
Gouvernement du Canada	2	$ 654,000	
Entreprises du gouvernement du Canada	3	3,038,100	
Gouvernement du Québec	4		
Réseau des affaires sociales	5	1,749,900	
Cégeps et universités	6	13,993,300	
Écoles primaires et secondaires	7	28,145,500	
Fermes et boisés, excédent de 375 $ l'hectare	8		
Autres immeubles non imposables	9	50,266,500	
Total de l'évaluation des immeubles non imposables	10		97,847,300
Total du rôle d'évaluation foncière au 1er janvier 1985	11		663,331,500
Facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière*	12		1.04

SOMMAIRE DU RÔLE DE LA VALEUR LOCATIVE AU 1er JANVIER 1985(2)

Places d'affaires imposables	13	$3,868,500
Places d'affaires non imposables	14	121,900
Total du rôle de la valeur locative au 1er janvier 1985	15	$3,990,400
Facteur comparatif du rôle de la valeur locative*	16	1.33

POPULATION

Population permanente	17	20,600
Population saisonnière	18	
Nombre d'unités de logement	19	8,262

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985 en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier (par exception, la date de dépôt peut être différente en vertu de l'article 71 de la Loi sur la fiscalité municipale).
(2) Il s'agit du rôle aux fins d'imposition de la taxe d'affaires de 1985 et de la compensation tenant lieu de cette taxe.
(*) Il s'agit du facteur comparatif mentionné à l'article 264 de la Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.
Important: Avant de remplir cette feuille, consulter le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » concernant la définition des catégories d'immeubles.

Municipalité: Ville de Saint-Lambert | 5 6 2 3 | 0 5 3 |
CODE GÉOGR.

CALCUL DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 1986

IMPORTANT: Ce tableau doit être rempli par toutes les municipalités sans exception.

		Valeur au rôle au 1er janvier 1985[1] (1)	%	Richesse foncière (2)
Évaluation des immeubles imposables[2]	1	$565,484,200	100%	$565,484,200
Évaluation des immeubles non imposables				
Immeubles sujets aux compensations tenant lieu de taxes				
Gouvernement du Canada[3] [4]	2	654,000	100%	654,000
Entreprises du gouvernement du Canada[3] [4]	3	3,038,100	100%	3,038,100
Gouvernement du Québec[5]	4		100%	
Réseau des affaires sociales[6]	5	1,749,900	80%	1,399,920
Cégeps et universités[7]	6	13,993,300	80%	11,194,640
Écoles primaires et secondaires[8]	7	28,145,500	50%	14,072,750
Fermes et boisés (partie non imposable)	8		100%	
Immeubles visés par le 1er alinéa de l'article 208*				
Gouvernement du Canada[3]	9		100%	
Entreprises du gouvernement du Canada[3]	10		100%	
Gouvernement du Québec[5]	11		100%	
total des lignes 1 à 11 (col. 1)	12	$613,065,000		
total des lignes 1 à 11 (col. 2)	13			595,843,610
Évaluation équivalant à la capitalisation de certaines recettes selon le taux global de taxation non uniformisé de 1985[9]	14			262,417
Total de la richesse foncière non uniformisée (ligne 13 + ligne 14)	15			596,106,027
Richesse foncière uniformisée (Ligne 15 × facteur comparatif[10] de 1985)	16			$619,950,268

CERTIFICAT DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné ..... (nom) (fonction)

déclare que les renseignements fournis ci-dessus concernant la richesse foncière uniformisée de la municipalité aux fins de la péréquation de 1986 sont exacts.

Signature _____ Date _____

(1) Il s'agit du rôle qui a servi de base à l'imposition des taxes de 1985, c'est-à-dire celui déposé entre le 15 août et le 15 septembre 1984, et mis à jour au 1er janvier 1985, en tenant compte des modifications rétroactives à cette date apportées au rôle avant la préparation du rapport financier.
(2) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 1 page 52.
(3) Le total des valeurs au rôle aux lignes 2 et 9 doit égaler le montant à la ligne 2, page 52; le total des valeurs au rôle aux lignes 3 et 10 doit égaler le montant à la ligne 3, page 52.
(4) Inscrire dans la colonne 2 la partie d'évaluation à l'égard de laquelle des compensations tenant lieu de taxes sont versées par le gouvernement du Canada ou ses entreprises; cette partie correspond à la proportion décrite au paragraphe 3f de l'article 36 du Règlement sur la participation gouvernementale au financement des corporations municipales, appliquée à l'évaluation non uniformisée des immeubles de ces organismes.
(5) Le total des valeurs au rôle aux lignes 4 et 11 doit égaler le montant à la ligne 4 de la page 52, moins la partie de ce montant non visée par le 1er alinéa de l'article 255*.
(6) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 5 page 52.
(7) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 6 page 52.
(8) Doit correspondre au montant inscrit à la ligne 7 page 52, moins l'évaluation des immeubles d'une commission scolaire non compensés en vertu du 4e alinéa de l'article 255*.
(9) Inscrire à la ligne 14 le résultat du calcul ci-dessous:

Recettes de 1985 provenant de l'article 222* (ligne 23 de la page 29)	$	
Recettes de 1986 provenant du 2e alinéa de l'article 230*	3,709	
Total	(A) $3,709	
$\frac{3709 \quad (A) \times 100}{\text{taux global de taxation non uniformisé de 1985} \quad 1.4134} =$	$262,417	(à reporter à la ligne 14)

(10) Il s'agit du facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière mentionné à l'article 264*.
(*) Loi sur la fiscalité municipale, L.R.Q., c. F-2.1.

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel)

5 6 2 3 CODE GÉOGR.

0 5 4

TAUX DES TAXES EN VIGUEUR EN 1985

DESCRIPTION	TAUX	MODE D'IMPOSITION	
		CODE*	Si code 7: Préciser
Taxe foncière générale	$ 1.23	1	
Autres taxes foncières:			
Répartitions générales:			
Société de transport de la rive-sud de Montréal	0.12	1	
Répartitions locales:			
Taux maximum	92.00	3	
Taux minimum	75.00	3	
Taxe d'affaires sur l'ensemble de la valeur locative	7%	6	

* Codes du mode d'imposition: 1- du 100 $ d'évaluation; 2- du mètre carré; 3- du mètre linéaire; 4- tarif fixe (compensation); 5- du 1 000 litres; 6- % de la valeur locative; 7- autres

On trouvera dans le « Guide du rapport financier et du cahier de prévisions budgétaires » une table de conversion au système métrique.

Municipalité: Ville de Saint Lambert (Nom officiel) | 5 | 6 | 2 | 3 | CODE GÉOGR. | 0 | 5 | 5 |

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS[1]

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA NATURE DE L'ACTIF

CLASSIFICATION DES DÉPENSES		Coûts de construction[2] 1	Acquisition d'actifs déjà existants[3] 2	TOTAL 3
Travaux de génie				
Chemins, rues, trottoirs, éclairage	1	$ 114,888		$ 114,888
Traitement des eaux	2			
Réseaux d'eau et d'égouts	3			
Autres travaux de génie	4	268,887	$ 72,115	341,002
Bâtiments				
Édifices administratifs	5	200,386		200,386
Édifices communautaires	6	905,833		905,833
Terrains[4]	7			
Matériel et véhicules	8		227,400	227,400
Ameublement	9		77,420	77,420
Autres	10			
TOTAL	11	$1,489,994	$376,935	$1,866,929

RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LES MODES DE FINANCEMENT

MODES DE FINANCEMENT		TOTAL 4
Financement provisoire[5]	12	$
Financement permanent		
Emprunts à long terme	13	1,225,000
Recettes courantes	14	613,318
Subventions	15	
Autres modes de financement permanent	16	28,611
TOTAL	17	$1,866,929

(1) On doit regrouper dans cette annexe toutes les dépenses de l'année relativement à l'acquisition de biens ou l'exécution de travaux en capital, quel que soit leur mode de financement et peu importe qu'elles aient été portées ou non à l'état de l'actif à long terme.

(2) S'ajoutent aux coûts de construction les frais de préparation d'emplacements et les améliorations apportées au terrain, mais non le coût du terrain lui-même. Ces coûts se rapportent à la fois aux nouvelles constructions et aux rénovations en vue d'accroître la capacité de production, la productivité ou la vie utile d'actifs déjà existants.

(3) Dans le cas d'un terrain, on n'y inscrit que le coût d'acquisition proprement dit; les frais de préparation d'emplacement et les améliorations apportées au terrain doivent figurer dans la colonne « coûts de construction ».

(4) Il s'agit de tous les terrains sauf ceux utilisés pour les chemins et rues, les parcs publics, les terrains de jeux, les parcs de stationnement et les dépotoirs; ceux-ci appartiennent à la catégorie des travaux de génie.

(5) Comprend tout mode de financement autre que du financement permanent (emprunts provisoires, créditeurs, etc.).

Municipalité: Ville de Saint-Lambert | 5 | 6 | 2 | 3 | (code géogr.) | 0 | 5 | P |

(Nom officiel)

QUESTIONNAIRE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1985

(à remplir par le trésorier)

1. À quelle date a été déposé au conseil le rapport financier dressé sur le formulaire fourni par le ministre des Affaires municipales, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1985?

	AN	MS	JR
1	86	04	14

2. Le vérificateur a-t-il été nommé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1986?

Si oui, indiquer les nom et adresse

Nom Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés

Adresse 600 de la Gauchetière ouest, bureau 1900

Montréal, Qué.

	OUI	NON	S.O.
2	X		

3. Quels fonds spéciaux la municipalité maintient-elle?

		OUI	NON
3	a) Fonds de roulement		X
4	b) Fonds d'amortissement	X	
5	c) Fonds d'administration du réseau d'électricité		X
	d) Autres (préciser)		
6	Fonds: parcs et terrains de jeux	X	
7			
8			
9			
10			

4. Les engagements et les passifs éventuels ont-ils été divulgués dans les états financiers?

		OUI	NON	S.O.
11	a) Congés de maladie accumulés			X
12	b) Déficit actuariel du régime de retraite			X
13	c) Poursuites			X
14	d) Contestations d'évaluation			X
15	e) Pertes sur change non matérialisées			X
16	f) Autres			X

5. Les états financiers ont-ils été préparés par le personnel de la municipalité?

	OUI	NON
17	X	

Municipalité ..... Ville de Saint-Lambert .....
(Nom officiel)

5 6 2 3 | 0 5 7
CODE GEOGR

6. La municipalité a-t-elle conclu des ententes[1] intermunicipales? 1 [X] OUI 2 [ ] NON Si oui, indiquer la nature (✓) et remplir.

a) Prestation de services 3 [X]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité venderesse*	Municipalités clientes*
Fourniture de l'eau	31/12/85 mais renouvelable à chaque année	Ville de Saint-Lambert	Ville de Greenfield Park Ville de Lemoyne Ville de Brossard

b) Délégation de pouvoir 4 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Municipalité mandataire*	Municipalités mandantes

c) Régie intermunicipale 5 [ ]

Objet de l'entente	Date d'échéance	Nom de la régie	Municipalités membres

(1) Toutes les ententes intermunicipales doivent être approuvées par le ministre des Affaires municipales.
(*) Municipalité locale, MRC ou communauté, selon le cas.

Municipalité ..... Ville de Saint Lambert .....
(Nom officiel)

5	6	2	3

CODE GÉOGR.

0	5	8

7. Est-ce que toutes les ententes intermunicipales conclues après le 1er janvier 1980 ont reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales?
Si non, préciser celles qui n'ont pas été approuvées par le ministre.

[x] OUI [ ] NON

8. La municipalité fournit-elle de l'eau directement à des personnes hors de ses limites territoriales? (art. 443, LCV et art. 561, CM*)
Si oui, indiquer la municipalité à laquelle appartiennent ces personnes ainsi que le montant et le traitement comptable de la recette découlant de ce service.

[ ] OUI [x] NON

9. La municipalité fournit-elle d'autres services directement à des personnes hors de ses limites territoriales?
Si oui, préciser la nature du service, la municipalité à laquelle appartiennent les personnes desservies et en vertu de quel pouvoir la municipalité procède ainsi. Préciser le traitement comptable de la recette qui en découle.

[ ] OUI [x] NON

(*) Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

M cipalité ..... Ville de Saint-Lambert .....
(Nom officiel)

5	6	2	3

CODE GÉOGR.

0	5	9

10. Existe-t-il des organismes affiliés juridiquement à la municipalité et bénéficiaires de contributions ou de transferts de celle-ci (MRC, communauté urbaine, organisme de transport en commun, office municipal d'habitation, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

☒ OUI ☐ NON

Nom de l'organisme	Nature de la contribution ou du transfert et autres modalités
Société de transport de la rive-sud de Montréal	Contribution au déficit

11. La municipalité a-t-elle contracté des engagements financiers envers des organismes autres que ceux mentionnés au point précédent (cautionnements, etc.)?
Si oui, remplir le tableau ci-dessous.

☐ OUI ☒ NON

Nom de l'organisme	Nature de l'engagement et autres modalités

nicipalité ..... Ville de Saint Lambert .....

(Nom officiel)

5	6	2	3

CODE GÉOGR.

0	6	0

12. Si la municipalité est membre d'une régie intermunicipale, à quels montants s'établissaient au 31 décembre 1985:

a) sa quote-part de la dette à long terme de la régie?

b) sa quote-part de la valeur actualisée des subventions applicables à la dette à long terme de la régie?

Nom de la régie intermunicipale		Quote-part de la dette 1	Quote-part de la valeur actualisée des subventions* 2
.....	1	.....	.....
.....	2	.....	.....
.....	3	.....	.....
.....	4		
TOTAL	5		

13. Au 31 décembre 1985, la municipalité avait-elle contracté la totalité des emprunts à long terme approuvés jusqu'à ce jour? ☐ OUI ☒ NON

Si non, remplir le tableau ci-dessous.

RÈGL. NO	Emprunts à long terme approuvés et non entièrement contractés			Subventions relatives à ces emprunts			
	Année d'approbation 1	Emprunt total approuvé 2	Montant non emprunté au 31/12 85 3	Provenance 4	Subvention applicable au montant non emprunté		
					Versement annuel(1) 5	Nombre d'années 6	Valeur actualisée au 31/12/85* 7
1157	1983	$627,000	$627,000				
1171	1984	205,000	25,000				
1193	1985	105,000	105,000				
		TOTAL	$757,000				

(*) Pour le calcul de la valeur actualisée d'une subvention, voir l'annexe L et consulter le « Guide du rapport financier et du cahier des prévisions budgétaires ».

(1) On doit inscrire directement dans la colonne 7 le montant d'une subvention payable en un seul versement.